

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL d'OMEY du 20 janvier 2016

Sous la présidence de M. le Maire, Jean-Paul BRIGNOLI

Présents : Mme Marylène OUDIN, Mme Evelyne VALENTIN, M. Thierry GIGNON, M. Jean-Paul BRIGNOLI, M. Gérald INNS, M. Jean-Baptiste MAITROT, M. Philippe SCIEUR, M. Jonathan ROSSIGNOL.

Excusé : M. Fabrice GAUVAIN qui a donné pouvoir à Mme OUDIN pour le représenter

Absent : M. Jean-Marc ILLIG

Secrétaire de séance : Mme Evelyne VALENTIN

Convocation du 7 mai 2014

1) Diffusion du bulletin n° 26

Suite à la diffusion du dernier bulletin municipal, aucune remarque n'est remontée aux élus à ce jour.

2) Prolongation contrat Chef de Corps UAS

M. le Maire signale avoir reçu l'arrêté préfectoral autorisant M. Fabrice Gauvain à prolonger ses fonctions de chef de corps UAS pour 2016 qui devra être remplacé impérativement à ce poste en 2017 (pressenti M. Jean-Baptiste Maitrot).

3) Blason

Un blason a été présenté à la population par l'intermédiaire du bulletin municipal n° 26, une délibération est prise pour son homologation : 2 abstentions, et 7 voix pour.

4) Commission bâtiments communaux

Une réunion de travail est organisée le 25 janvier à 20h afin de rédiger un règlement d'utilisation de la salle aménagée sous l'ancien préau. Ce règlement sera annexé à chaque location.

5) Fleurissement 2016

Le Conseil municipal prévoit une dépense de 826,61 € TTC pour la Société Leseure pour le fleurissement. Un devis estimatif pour la tonte a été réalisé s'il devait y avoir un besoin, pour tous les espaces verts de la commune pour un coût de 732 €.

6) Poste employé communal

Suite au décès de M. Bodin, la création d'un poste est prévue au 1^{er} mars 2016. M. le Maire annonce à l'assemblée qu'il a reçu plusieurs candidatures. Il doit prendre l'attache du Maire de St Germain-la-Ville qui employait également M. Bodin. Cette collectivité a également reçu des CV.

M. le Maire d'Omey se rapprochera également d'autres communes de proximité si celle de Saint-Germain n'est plus intéressée.

7) WIFI salle des fêtes et local sapeurs-pompiers

M. Inns doit préparer le cahier des charges. Des recherches pour demander un devis sur les bases à poser et négocier les possibilités avec ORANGE vont être faites.

8) Divagation des animaux

M. le Maire signale qu'il convient de renouveler le contrat avec la SPA à hauteur de 54 €. De ce fait, il signale que ce montant ne devrait pas apparaître comme une subvention.

9) Prochaines réunions

- commission des finances : 17 février 18h30
- conseil municipal : 22 février 20h30

10) Local technique

M. Scieur a proposé un devis de 510 € HT relatif au matériel nécessaire pour la pose d'étagères dans le local technique. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Questions diverses

M. le Maire annonce qu'une nouvelle trésorière est affectée à notre secteur et viendra en mairie pour discuter de nos prévisions.

M. BEN MARCE de la Société A'TECH a signalé qu'il reverrait le dossier DETR à la baisse.

En ce qui concerne le SIEM, il est rappelé que l'éclairage public n'entre pas dans le cadre de la DETR ;

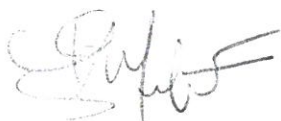
M. le Maire précise que les illuminations de Noël ont été rangées et qu'il a réalisé un dossier par rue.

Il a également fait passer en séance de ce jour, toutes les cartes de vœux reçues en mairie.

La prochaine réunion est fixée au 22 février 2016 à 20h30,

La séance est levée à 23h30

La secrétaire de séance.



Evelyne VALENTIN

Le Maire,

